

Votre bac n'est pas pucé ... Un document a été accroché à votre bac ?



Si votre bac n'a pas d'étiquette blanche et bleue avec votre adresse inscrite, c'est qu'il n'est pas pucé ! Prochainement, il ne sera plus collecté par le service.

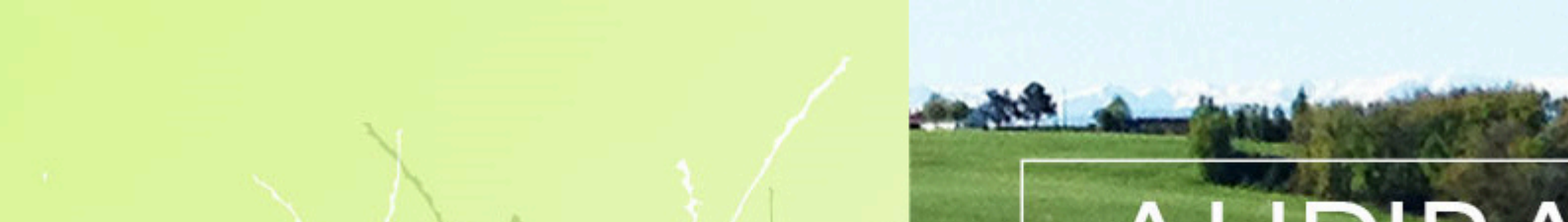
Tous les bacs sont concernés, aussi bien ceux pour les ordures ménagères résiduelles (couvercle vert ou marron) que ceux pour les recyclables (couvercle jaune).



Vos bacs auraient dû être pucés lors de la campagne d'identification fin 2019 début 2020.

Si ce n'est pas le cas, voici la marche à suivre :



- 
- 1 . Prendre RDV au 05 61 50 99 00 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
 - 2 . Venir avec son ou ses bac-s au service déchets, ils seront pucés sur place par nos soins.

Prochainement, les bacs non pucés ne seront plus collectés par le service.